

**Licence Langues, littératures et civilisations étrangères  
et régionales**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales. 2017, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02027121

**HAL Id: hceres-02027121**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027121>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Culture, sciences sociales et humanités

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse - 375 étudiants inscrits sur les trois ans de licence en 2014-2015 - inclut trois parcours-types *Cultures et littératures du monde anglophone / Espagnol / Italien*. La poursuite d'études pressentie se fait vers les masters habituels pour la filière LLCER et mène vers les concours de la fonction publique, notamment les concours de l'enseignement (langue étrangère et école primaire) et à la traduction littéraire. La formation se propose également d'initier les étudiants à la recherche afin de les préparer à poursuivre en master recherche. Cette licence est portée par l'unité de formation et de recherche, insertion professionnelle (UFR-ip) Arts, Lettres et Langues.

## Analyse

### Objectifs

Orientée sur l'enseignement des langues et civilisations étrangères, la licence LLCER se fixe comme objectif de renforcer les compétences linguistiques et culturelles des étudiants dans les trois langues proposées (anglais, italien, espagnol), de les ouvrir à une culture générale et de les préparer à une vie professionnelle, principalement au professorat par le biais du master *Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation* (MEEF), mais également aux métiers de la traduction ou de l'international. La majorité des étudiants poursuit ses études en master MEEF, avec des résultats apparemment satisfaisants aux concours d'enseignement. Le document d'autoévaluation décline deux sortes d'objectifs pédagogiques : les objectifs scientifiques et les objectifs professionnels. Cette distinction ne semble pas totalement fondée à l'énoncé du détail de ces objectifs. Ils visent à aider les étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel. La mise en œuvre du dispositif est effectuée par l'équipe de la Maison de l'orientation et de l'insertion (MOI). Le cursus cherche par ailleurs à « permettre à l'étudiant de renforcer ses compétences linguistiques et d'acquérir une solide connaissance des cultures anglophone, hispanophone et italienne », ce qui, dans une filière LLCER, relève sans doute davantage des objectifs de connaissance disciplinaire que des objectifs professionnels. Certains des objectifs indiqués dans la synthèse produite par l'équipe pédagogique sont sans doute à retravailler car ils sont beaucoup trop généraux (par exemple « aider l'étudiant dans son parcours universitaire »). Enfin, le dernier objectif visant à « donner à l'étudiant des connaissances, des compétences et apporter une réflexion sur l'histoire, le cinéma, la littérature, la culture et le monde contemporain » apparaît comme un objectif d'apprentissage assez vague qui ne peut en aucun cas s'apparenter à un objectif professionnel.

La faiblesse de la présentation de cette formation relève de deux points qui paraissent pourtant essentiels dans la filière aujourd'hui : la mobilité sortante et la préprofessionnalisation. Il semble en effet nettement insuffisant de se limiter à « l'incitation » des étudiants dans ces domaines.

### Organisation

Progressive, la maquette propose une structure organisée autour d'enseignements transversaux, du domaine Arts, lettres, langues (ALL) et de spécialité jusqu'au troisième semestre (S3), et uniquement d'enseignement de spécialité (les spécialités par langues sont organisées au niveau des départements de langues) par la suite. Un stage est obligatoire au cours de la formation. La spécialisation s'opère avec les enseignements habituels de la filière en ce qui concerne la pratique de la langue (grammaire et traduction, compréhension et expression orale) et la méthodologie générale ainsi que les enseignements purement disciplinaires (littérature, histoire des idées, civilisation et traduction). Elle se renforce régulièrement d'un semestre l'autre, et passe de 108 heures en premier semestre (S1) à 234 heures à partir du quatrième (S4) (chiffres un peu inférieurs mais proportionnels en *Italien*). Cette formation aux compétences disciplinaires est couplée à des enseignements permettant l'acquisition de compétences transversales (outils numériques, formation documentaire, méthodologie des études universitaires, techniques d'expression française). Le dossier fait cependant état d'une difficulté à organiser la formation autour d'un réel tronc commun, ce qui est préjudiciable pour la cohérence globale de la formation. Un partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional du Grand Avignon permet aux étudiants de suivre un double cursus (parcours *Arts*). Ce partenariat est positif : sélectif, ce parcours permet de diversifier l'offre qui est faite aux néo-bacheliers. Dans le dossier, l'articulation avec le master semble érudite, ce qui est regrettable.

La grosse faiblesse de la formation réside cependant dans la proposition qui est faite aux étudiants de suivre en option des cours LANSAD, qui ne sont pas adaptés à leur cursus. En effet, des étudiants LLCER sont des linguistes : quelle que soit la langue considérée, il est incohérent de vouloir les former selon les mêmes dispositifs pédagogiques que des étudiants spécialistes d'autres disciplines.

### Positionnement dans l'environnement

La formation arrive à maintenir sa spécificité, ancrée dans le terrain local et l'axe culture-patrimoine (cinéma, histoires des arts, mise en scènes, art et patrimoine), tout en sachant s'ouvrir à l'international. Sa visibilité et son rayonnement peuvent cependant être améliorés. L'équipe pédagogique a noué des partenariats différents selon les parcours, l'École d'art pour l'*Anglais*, la Maison Jean Vilar pour l'*Espagnol*, la médiathèque Ceccano pour l'*Italien*. La section d'italien peut également mettre en avant un partenariat avec l'Università degli Studi di Cagliari. Ces contacts semblent fructueux et pourraient être mieux partagés et structurés au sein de la mention. La licence, formation de proximité, attire principalement des étudiants assez captifs (boursiers pour la plupart), ayant obtenu leur baccalauréat dans un lycée du bassin avignonnais. Il s'agit d'un public fragile, dont la formation nécessite sans doute une implication pédagogique forte de la part de l'équipe. Les étudiants sont peu mobiles en cours de formation. Soucieuse de différencier la licence de l'UAPV des licences LLCER proposées par les autres universités de la région (Aix-Marseille Université, Université Paul Valéry - Montpellier 3 essentiellement et l'Université de Nîmes pour l'*Anglais* et l'*Espagnol*), l'équipe pédagogique a développé une offre spécifique, en lien avec le projet d'établissement, notamment grâce à l'axe culture-patrimoine, qui est adaptée au contexte local. Cette spécificité retient d'ailleurs les étudiants avignonnais, mais peine à attirer ceux des autres universités.

### Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique compte en tout 19 titulaires pour un effectif global de 375 étudiants inscrits sur les trois ans de licence en 2014-2015. Il est difficile d'évaluer le taux réel d'encadrement en l'état car les données fournies dans le dossier et les livrets de l'étudiant ne convergent pas. La formation fonctionne par spécialité et est donc divisée en trois pôles correspondant aux trois parcours-types. Elle est composée de dix titulaires en *Anglais* (trois postes et demi de professeurs agrégés - (PRAG), quatre et demi de maîtres de conférences - (MCF), et deux professeurs d'université - (PU), de six titulaires en espagnol (un PRAG, quatre MCF, et un PU) et de quatre titulaires en italien (un PRAG, deux MCF, et un PU). Les enseignants-chercheurs (EC) sont logiquement pour la plupart rattachés aux sections 11 (langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes) et 14 (langues et littératures romanes) du Conseil national des universités (CNU). Des lecteurs et maître(s) de langues interviennent ou sont intervenus dans la formation (en particulier pour les cours d'expression orale). Au cours de la période évaluée, des chargés de cours, essentiellement des agrégés et des certifiés titulaires dans le second degré, sont également intervenus dans la formation ainsi que quelques doctorants. Les équipes pédagogiques se plaignent d'un sous-encadrement chronique et grandissant, rendu plus difficile par diverses contingences (décharge d'enseignement, manque d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche - ATER, etc.). Le taux d'encadrement, de 15,5 étudiants par enseignant n'est globalement pas mauvais mais masque en fait de grandes disparités entre les différents départements, pour prendre les extrêmes : 25,6 étudiants par enseignant en *Anglais* contre 9,75 étudiant par enseignant en *Italien* - mais une fois de plus, il est difficile de connaître les chiffres précis en ce qui concerne l'encadrement.

Au regard des effectifs de la formation, l'équipe semble donc équilibrée avec un nombre et un profil pour les chargés de cours qui paraît adapté. Des réunions régulières permettent une bonne coordination du travail des trois équipes de parcours-types ; en revanche, la coordination au niveau de la mention gagnerait à être repensée et renforcée. En effet, la structuration de la mention reste minimale, l'unité de décision et d'organisation étant pour l'essentiel le département. Aucune disposition ne semble avoir été prise pour remédier à ce fonctionnement, déjà noté comme une faiblesse lors de l'évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) de 2012.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Cette partie est relativement mal renseignée, faute d'un suivi attentif des cohortes (poursuite d'études et insertion professionnelle - IP) et les départements concernés ne semblent pas chercher à traiter ce problème. Les cohortes sont à effectifs faibles (42 étudiants ont obtenu la licence en 2014-2015, 34 en 2013-2014, 48 en 2012-2013 et 42 en 2011-2012). L'évolution est inégale pour les différentes langues : le nombre d'étudiants a augmenté en première année (L1) en <i>Anglais</i> mais a été divisé par 3 en <i>Italien</i> depuis l'année 2011-2012. La formation connaît un fort taux d'échec en L1, en lien direct avec la nature de son public étudiant. La formation accueille en particulier des étudiants ne remplissant à l'évidence pas les critères requis en termes de niveau de langue dans la langue étudiée (pour lesquels l'orientation en licence LLCER s'est parfois faite par défaut). Les inscrits en <i>Anglais</i> oscillent entre 120 et 170 étudiants en L1, avec des taux de réussite à 40 % ; 18 et 12 étudiants en <i>Espagnol</i> en L1 (oscillant entre 35 et 25 % de réussite) et entre 30 et 10 étudiants en <i>Italien</i> en L1 (avec un taux de réussite supérieur, entre 40 et 60 %). Si on reprend le nombre d'inscrits en L1 en 2012-2013 (209 inscrits dans la mention) et qu'on constate que 42 ont eu leur licence en 2014-2015, les chiffres sont inquiétants.</p> <p>Les taux de poursuite d'études en master ne sont pas indiqués précisément dans le document d'autoévaluation. Les débouchés mentionnés, outre les métiers de l'enseignement et de la recherche et les concours de la fonction publique, sont la traduction, et les métiers de « la culture, de l'art, de l'interculturalité ». On notera que tous les ans, un ou deux étudiants italianistes décident de poursuivre leurs études dans le master international mis en place par l'Università degli Studi di Milano et l'UAPV. Le manque de données qualitatives et/ou quantitatives lisibles sur les poursuites d'études était déjà souligné comme une faiblesse dans l'évaluation de 2012. <i>A minima</i>, un suivi qualitatif aurait tout à fait pu permettre de situer les tendances et permettrait un pilotage réel de la formation.</p>
Place de la recherche
<p>Elle ne peut être prépondérante dans une licence LLCER : la sensibilisation à la recherche repose sur le nombre important d'EC intervenant dans la formation. Tous sont membres du laboratoire ICTT (Identité Culturelle, Textes et Théâtralité) de l'UAPV. Afin de donner une réalité à l'intégration de l'initiation à la recherche, les étudiants, dès la première année de licence, sont invités à assister aux diverses manifestations scientifiques organisées par le laboratoire (conférences de professeurs invités par exemple).</p>
Place de la professionnalisation
<p>La réflexion sur l'insertion professionnelle des étudiants de la licence LLCER de l'UAPV, en particulier en ce qui concerne les débouchés autres que les concours de la fonction publique, reste balbutiante : le document d'autoévaluation reste très évasif sur le sujet. L'équipe pédagogique s'appuie sur la MOI qui fait l'essentiel du travail en termes de préparation au stage et de réflexion sur le projet professionnel (notamment au travers d'un choix étoffé d'enseignements dispensés tout au long de la licence). Il ne semble pas que l'équipe pédagogique se soit réellement saisie de la question alors qu'elle représente un enjeu important pour la formation, compte tenu de la nécessité de développer des actions en direction du monde professionnel au-delà de l'enseignement et de la recherche.</p>
Place des projets et des stages
<p>Un stage, au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une collectivité locale, d'une durée assez courte, est obligatoire dans la formation et peut être effectué à partir du S3 (format de 18 heures en <i>Italien</i> et en <i>Espagnol</i> et de 35 heures pour les anglicistes, le stage peut être mis en place de façon fractionnée). La préparation est faite par la MOI et le suivi est effectué par les EC intervenant dans la licence. L'équipe pédagogique a travaillé à définir des objectifs précis afin de cadrer la portée du stage dans la définition du projet professionnel de l'étudiant et d'articuler au mieux ce dernier et le reste de la formation. Les étudiants de cette licence LLCER semblaient tirer des bénéfices particulièrement positifs du dispositif d'« emploi d'avenir professeur » (disparu en juin 2015 au profit d'un nouveau dispositif d'apprentissage).</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international au cœur de cette mention se fait assez naturellement par le biais du nombre de locuteurs natifs intervenant dans la formation et également par le nombre - approprié - de cours disciplinaires dispensés en langue étrangère (en civilisation et en littérature). Le dossier d'autoévaluation présente clairement les partenariats établis avec des universités étrangères, dans le cadre du programme Erasmus mais également de partenariats hors-Europe, ainsi que les chiffres de mobilité sortante : 20 étudiants sont partis à l'étranger en 2015-2016 et 34 en 2014-2015 (la période de mobilité privilégiée est d'une année), ce qui est insuffisant pour une formation de linguistes. La mobilité entrante, y compris l'accueil d'étudiants Erasmus, concerne 45 à 50 étudiants en moyenne par an pour l'ensemble de la licence.</p>

### Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La forte implantation de communautés linguistiques (notamment hispanophone et italoophone) a suscité la création de sections européennes dans les lycées de la région, pour lesquelles la licence LLCER constitue un prolongement naturel. Les néo-bacheliers bénéficient de l'ensemble du dispositif d'information habituellement proposé, notamment la présentation de la formation aux lycéens (dans les lycées et aussi lors de journée « portes ouvertes », informations sur le site internet) et orientation active. Ce dispositif devrait cependant être renforcé car les étudiants se plaignent d'un déficit d'informations, notamment au sujet des prérequis et des débouchés de la formation. À leur arrivée à l'Université, les étudiants de L1 peuvent suivre les modules de remédiation et prendre part aux dispositifs d'orientation et de réorientation proposés par la MOI. Par ailleurs, un suivi individualisé est proposé aux étudiants tout au long du cursus. Une attention particulière est portée aux bacheliers professionnels qui sont reçus lors d'un entretien individuel afin de les informer en détail des prérequis et des exigences de la formation et de les guider au mieux dans leur choix d'orientation.

Si la population est évidemment fragile, elle peut tirer profit d'une formation à petits effectifs pour se mettre au niveau, et plusieurs y parviennent. Cependant, la prise en compte de l'hétérogénéité du recrutement reste insuffisante : la réorientation des étudiants en échec ne semble pas traitée. Il ne semble pas y avoir de conventions avec les institutions (lycées et Instituts universitaires de technologie - IUT) du bassin avignonnais afin de promouvoir des dispositifs de réorientation plus flexibles en direction des étudiants en échec dès le début du S1.

Les réorientations peuvent se faire vers la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) ou *Lettres* du S1 au S3, mais il n'y a pas d'« enseignements passerelles » prévus entre les disciplines à cet effet. En termes de réorientation entrante, l'équipe pédagogique estime que la formation attire des étudiants de toute la France : hélas, en l'absence d'indicateurs précis et de données statistiques concernant ce point, il est impossible d'en évaluer la réalité. L'accès par équivalence en cours de formation des étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), d'IUT et de titulaires de Brevets de technicien supérieur (BTS) a été pensée et est encadrée mais aucune indication chiffrée ne permet d'en mesurer l'ampleur.

### Modalités d'enseignement et place du numérique

Afin d'améliorer la réussite des étudiants, les enseignements disciplinaires sont prodigués uniquement sous la forme de travaux dirigés (TD) en L1. Ce dispositif s'intègre tout à fait dans l'organisation dite du -3/+3 promue depuis quelques années afin de faciliter la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Le numérique occupe une place réduite dans cette formation (les enseignants postent quelques cours sur l'Espace numérique de travail (ENT) afin d'aider les étudiants absents en cours et de limiter le nombre de photocopies). Le développement de modalités d'enseignement hybrides permettrait pourtant aux étudiants du Conservatoire (14 étudiants sur la période évaluée) de contourner les contraintes liées aux questions de compatibilité d'emploi du temps (ces modalités pourraient également bénéficier aux sportifs de haut niveau et aux étudiants en situation de handicap). En effet, conformément aux attentes, l'Université a pris des dispositions spécifiques afin d'accueillir au mieux les étudiants salariés, les sportifs de haut niveau et les étudiants en situation de handicap (via un régime spécial d'études permettant un aménagement du parcours de formation).

Par ailleurs, le dossier d'autoévaluation ne fait mention de quasiment aucune réflexion sur l'application des méthodes de pédagogie active aux enseignements dispensés dans la formation, ce qui semble crucial, compte tenu des caractéristiques du public accueilli.

### Evaluation des étudiants

Les étudiants de la licence LLCER sont évalués au contrôle continu intégral (comportant au moins deux notes semestrielles) couplé à une obligation d'assiduité dans le but d'améliorer leur réussite. En l'absence de données de suivi, qualitatif et/ou quantitatif, il n'est pas possible d'évaluer l'efficacité de ses effets. Les règles de compensation entre semestres et UE sont bien mises en œuvre. L'organisation des jurys d'année semble conforme à ce qui est attendu pour une licence.

### Suivi de l'acquisition de compétences

La question ne semble pas avoir été comprise par les auteurs du dossier d'autoévaluation, qui rappellent à cet endroit les compétences attendues et déclinées dans le diplôme (pour les trois langues) ou le domaine, sans prendre en compte la validation des compétences transversales théoriquement prises en compte dans un Portefeuille de Compétences ou dans le supplément au diplôme. Par ailleurs, les compétences annoncées ne correspondent pas totalement aux attendus des référentiels de compétences de la mention de licence LLCER (Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, janvier 2015) : il conviendrait de retravailler la notion même de compétence (« avoir une connaissance approfondie » n'est pas une compétence) et de veiller à inclure les compétences préprofessionnelles (telles qu'énoncées dans le document présentant les référentiels). Les modalités de suivi de leur acquisition (notamment

sous forme de grille) ne sont pas du tout précisées. L'acquisition de ces compétences n'allant pas de soi, il convient de préciser les modalités d'évaluation en cours et en fin de formation. Le manque de suivi de l'acquisition des compétences transversales était identifié comme une faiblesse de la formation déjà en 2012.

#### Suivi des diplômés

La formation ne s'est pas dotée d'outil de suivi des diplômés. La performance de l'observatoire de la vie étudiante serait à analyser pour améliorer également ce suivi avec un nombre de diplômés aussi réduit et un dispositif d'adresse email à long terme des étudiants qui favorise une telle démarche afin d'inclure des données qualitatives dans le prochain document d'autoévaluation.

À la lecture du dossier, il apparaît toutefois que la plupart des étudiants poursuivent en master, et que les trois quarts optent pour le master MEEF, Premier degré le plus souvent pour l'*Italien* ou l'*Espagnol* (rareté relative des postes), Second degré en deuxième position pour l'*Espagnol* et l'*Anglais*. Si le master recherche est moins attractif, les formations de traduction semblent tirer leur épingle du jeu.

#### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement est installé et actif, on attend qu'il propose des pistes visant à rendre la formation plus performante, ce qui sera sans doute le cas dans la mise en œuvre de la prochaine maquette. Il est composé d'un enseignant par parcours, de deux représentants étudiants et de deux intervenants extérieurs (et éventuellement d'invités en fonction de l'ordre du jour). Le conseil se réunit une fois par an afin de faire le point sur la formation et d'analyser le questionnaire d'évaluation renseigné par les étudiants.

L'équipe pédagogique a en effet mis en place une procédure d'évaluation des enseignements, sous la forme d'un questionnaire administré à tous les étudiants de licence, ce qui dénote un réel souci de la part de l'équipe de répondre aux attentes des étudiants. Il n'y a en revanche aucune enquête qui permettrait de recueillir le retour réflexif des étudiants diplômés après l'obtention de leur diplôme.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une maquette équilibrée qui intègre un stage.
- Une équipe pédagogique à l'écoute des étudiants afin de prendre en compte leurs difficultés spécifiques.
- Un conseil de perfectionnement installé récemment mais déjà actif.

### Points faibles :

- Outils de suivi inexistant.
- Offre de cours « LANSAD » non adaptés aux étudiants de LLCER.
- Une gouvernance encore non totalement mise en place et une structuration de la mention minimale.
- Une faible mobilité sortante.
- Un développement de la place du numérique, des pédagogies actives, de la pré-professionnalisation et du suivi de l'acquisition des compétences nettement insuffisant.
- Une fragilité dans la communication et l'information des lycéens en amont, une prise en compte limitée de l'hétérogénéité du recrutement.



### Avis global et recommandations :

Une formation en incertitude, qui présente un bilan contrasté : si son projet pédagogique a été construit de façon globalement cohérente afin d'amener les étudiants à poursuivre leurs études en master en lettres et langues ou bien vers le master MEEF, elle semble se considérer en repli, entre autres par la perte d'un certain nombre de postes. Les innovations ont été en général assez peu reçues et accompagnées. La faiblesse de cette formation relève essentiellement de deux points qui paraissent pourtant essentiels dans la filière aujourd'hui : la mobilité sortante et la préprofessionnalisation. Il semble en effet nettement insuffisant de se limiter à « l'incitation » des étudiants dans ces domaines. Afin de développer encore l'attractivité internationale de la formation et son internationalisation, il paraît crucial de veiller à accroître la mobilité sortante, enjeu majeur pour les étudiants de LLCER, par exemple en renforçant encore la promotion des programmes du Centre international d'études pédagogiques (CIEP) pour les postes d'assistants français à l'étranger (dont il n'est pas possible d'évaluer l'impact actuel en l'absence de données dans le dossier d'autoévaluation).

Il est sans doute difficile pour cette formation de trouver la résilience qui permettra de répondre aux défis actuels. Cependant, l'intérêt porté au conseil de perfectionnement et au bilan de l'évaluation des enseignements sont des signes encourageants. Il semble enfin impératif de revoir à court terme l'offre optionnelle en langues pour les étudiants de cette licence (qui ne relève en aucun cas du secteur LANSAD) et de mettre en place rapidement au niveau de l'établissement des outils de suivi (cohortes, poursuites d'études, réorientations, etc.) pertinentes selon les critères et les exigences actuellement en vigueur dans l'enseignement supérieur.

# Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Présidence  
Direction Générale des Services

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de  
Vaucluse

à

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur – HCERES  
2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS

À l'attention de Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur du département d'évaluation des formations

Avignon, 26 avril 2017

**V/Réf. : DEF-LI180014134 Licence « Langues, littératures et civilisations étrangères et  
régionales »**

**N/Réf. : PhP/JD – 2017-095**

**Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de la licence « Langues,  
littératures et civilisations étrangères et régionales », établi par l'HCERES.**

Le rapport d'autoévaluation des experts de l'HCERES fait mention de différentes faiblesses dans  
la formation LLCER.

En ce qui concerne l'**internationalisation**, la prochaine maquette fera état d'un départ Erasmus  
obligatoire en 3<sup>e</sup> année dans le parcours-type italien. À terme, l'équipe pédagogique de ce  
parcours-type envisage la création d'un double diplôme avec une université italienne dont les  
démarches sont en cours.

Le parcours-type espagnol, encouragé par la décision du parcours-type italien et alerté par les  
remarques des experts de l'auto-évaluation, réfléchit à la possibilité de rendre obligatoire un  
séjour Erasmus. Parallèlement, nous envisageons la possibilité d'échanges interuniversitaires  
d'une quinzaine de jours, notamment en première et deuxième année, lors des inter-semestres,  
temps « mort » qui pourrait être mis à profit en ce sens.

À propos du suivi des étudiants qui partent comme assistants, nous devons faire face à un  
problème de communication. Nous ne pouvons quantifier précisément le nombre de ces  
étudiants car, si dans nos formations il y a bien des évaluateurs CIEP, il n'en est pas moins vrai

UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Présidence  
Direction Générale des Services  
Campus Hannah-Arendt  
Site Centre-Ville

74 rue Louis Pasteur – Case 1  
84029 AVIGNON CEDEX 1  
Tél. + 33 (0)4 90 16 25 25  
Fax. + 33 (0)4 90 16 25 20  
<http://www.univ-avignon.fr>

que nous sommes plusieurs à évaluer les étudiants dans une même langue. Nous évaluons même des étudiants qui ne sont pas de notre université. Quant aux résultats, si les étudiants eux-mêmes ne nous en informent pas, nous ne savons pas si leur candidature a été retenue ou non.

Le **LANSAD**, tel qu'il est proposé dans notre offre actuelle, donne la possibilité aux étudiants soit de débiter dans l'apprentissage d'une nouvelle langue (au niveau initiation) soit de poursuivre l'apprentissage d'une autre langue que les étudiants avaient commencée dans le secondaire, à raison d'une heure et demie par semaine, de façon à conserver le niveau qu'ils avaient voire à l'améliorer. Il ne s'agit pas de faire des étudiants spécialistes d'une autre langue que leur langue de spécialité.

Dans la prochaine maquette de la licence LLCER, l'offre de langues du LANSAD disparaît. Les étudiants auront la possibilité de commencer ou de poursuivre l'apprentissage d'une langue autre que leur langue de spécialité sous forme d'Unité d'Enseignement d'Ouverture.

La **préprofessionnalisation** apparaît comme un point faible. Il est vrai que jusqu'en 2016, le stage, à réaliser en L2 ou L3, était d'une durée de 18h. À partir de 2017, il passe à 35h, ce qui permet à l'étudiant d'avoir une immersion plus longue dans l'entreprise ou l'établissement qu'il a choisi.

Suite au premier conseil de perfectionnement, qui a eu lieu en mai 2016, l'équipe pédagogique avait relevé cette faiblesse et discuté du fait que les étudiants doivent être plus sensibilisés à toutes les possibilités de poursuite d'études qui leur sont offertes.

Le parcours-type italien, dans sa nouvelle maquette, tend à axer sa nouvelle offre de formation sur la culture locale en lien avec la culture italienne. L'insertion de ses étudiants est bonne pour le professorat des écoles mais doit se développer au niveau culturel local et régional. À cet effet, nous envisageons de faire intervenir des représentants du monde socio-professionnel pour dispenser un ou deux cours de la maquette en cours de réalisation.

Le parcours-type espagnol, proposera dans la nouvelle maquette deux cours nouveaux, l'un appelé "projets tutorés" et l'autre Thé@trad. L'atelier de Thé@trad s'inscrit dans un projet plus ambitieux de mise en ligne de traductions de textes de théâtre, traduits par les étudiants (projet déjà en cours avec les étudiants de Master). Il s'agit pour eux de faire l'expérience d'une approche professionnelle de la traduction, puisqu'ils devront assumer des choix de traduction, les harmoniser, les relire, en proposer une version définitive, publiable. L'équipe s'oriente vers la participation de professionnels de la traduction. Les projets tutorés visent à encadrer des projets professionnels développés par les étudiants eux-mêmes, lesquels devront être construits, argumentés et défendus par les étudiants. Nous maintenons le cours intitulé « Initiation à la recherche » qui présente les différentes étapes d'une recherche et invite les étudiants à formuler des projets de recherche. Ce cours a déjà porté ses fruits car les étudiants inscrits en master 1 et 2 travaillent aujourd'hui à des mémoires dont l'idée a germé pendant ces séances d'initiation à la recherche.

La question du **taux d'échec** apparaît comme une préoccupation majeure. Le parcours-type espagnol, conscient de la nécessité de mieux accompagner les étudiants dans leur réussite se propose dans les prochaines maquettes de développer le recours à la plateforme numérique et de mettre en place des dispositifs visant à rendre les étudiants autonomes (nous renvoyons à nos propositions sur la professionnalisation). Nous proposerons aux étudiants un modèle-type de document de travail afin de mieux les accompagner dans l'exercice de traduction. En effet, trop souvent les étudiants prennent la traduction, sans se préoccuper des remarques d'ordre grammatical. Le document présentera donc un modèle pour organiser la prise de notes. Afin de mieux les guider, les enseignants mettront en ligne des textes traduits accompagnés de commentaires sur le lexique et les points de grammaire clé. Nous pourrions compléter ce document par un travail déjà entamé en Master, à savoir : renvoyer à des fiches synthétiques de grammaire élaborées par les étudiants eux-mêmes à partir d'une bibliographie sélective. Une progression sera organisée tout au long des semestres de la licence : en L1-S1 nous donnerons la priorité à la conjugaison des verbes ; en L1, S2, nous insisterons sur l'orthographe en français, sur l'accentuation en espagnol. A partir de la L2 nous insisterons sur les points essentiels de grammaire comparée (Ser et Estar, la traduction du "on", etc.). En L3 nous amènerons les étudiants vers plus d'autonomie en leur proposant de produire une analyse grammaticale des textes. En L3-S5, en les exerçant à identifier les points de difficultés ; en L3-S6 en favorisant l'analyse sur la base des fiches de grammaire. Le développement d'une pratique pédagogique basée davantage sur l'acquisition de compétences permettra de valoriser des savoir-faire polyvalents, qui vont dans le sens de l'autonomie notamment la capacité de synthèse, d'analyse et la prise de parole en public.

La question du **suivi des étudiants** après la licence est un problème qui est actuellement en cours de résolution par la Maison de l'orientation et de l'insertion, la Direction des Affaires Générales et de l'Aide au Pilotage et le service des Etudes et de la Scolarité. Des indicateurs seront bientôt disponibles pour les équipes pédagogiques. Il est toutefois très difficile d'obtenir une réponse exhaustive et fidèle du devenir de ces étudiants qui disposent d'un courriel d'ALUMNI après leur départ de l'université qu'ils ne consultent plus. D'autre part, la CNIL nous contraint à des normes strictes sur la diffusion et la conservation des coordonnées téléphoniques des étudiants.

Pour le parcours-type italien, qui compte un nombre réduit d'étudiants, les relations perdurent généralement quelques temps avec les anciens étudiants. Nous savons que la plupart des étudiants s'inscrivent en master MEEF pour l'enseignement primaire qu'ils réussissent la plupart du temps à la 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> tentative. La plupart poursuivent en master, mais pas à l'UAPV (qui n'offre que le master international pour l'italien).

Le même constat est fait pour les étudiants du parcours-type espagnol : nous restons en contact avec nos étudiants le temps de leur master. La très grande majorité s'oriente vers les concours de l'enseignement, dans

des proportions variables selon les années. Un pourcentage moindre mais constant s'inscrit en master recherche au sein de l'UAPV.

À l'avenir, nous allons essayer de créer un répertoire qui permettra aux étudiants italianistes et hispanistes d'être contactés pour une enquête sur le suivi des études et l'insertion professionnelle et qui donnera aussi la possibilité aux étudiants d'évaluer leur formation à l'UAPV après leur départ.

Enfin, en ce qui concerne le pourcentage **d'étudiants provenant d'un lycée hors académie** (en se fondant sur le nombre d'inscrits pour une première inscription en L1 pour l'année) les chiffres sont les suivants :

En 2013-2014 : 29% ; 2014-2015 : 27% ; 2015-2016 : 37% ; 2016-2017 : 27%



Philippe ELLERKAMP